

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

LES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PIL ET DU P.P.-J.

Question n° 2472—**M. Alexander:**

1. Pendant les années 1971, 1972 et 1973 jusqu'à ce jour, combien de subventions dans le cadre du Programme des Initiatives locales et dans celui de Perspectives-Jeunesse ont été demandées, refusées et approuvées dans les circonscriptions d'Hamilton-Est, d'Hamilton-Wentworth, d'Halton-Wentworth, d'Hamilton-Mountain et d'Hamilton-Ouest?

2. Par circonscription, a) quel montant a été engagé dans chacun de ces cas, b) combien de projets des Initiatives locales ont été (i) prolongés (ii) pendant combien de temps (iii) à quel coût?

(Le document est déposé.)

● (1440)

M. Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, je veux attirer l'attention du secrétaire parlementaire sur la question n° 2346 marquée d'un astérisque que j'ai inscrite le 21 juin et à laquelle on n'a pas encore répondu. Elle concerne le personnel, s'il en est, du ministre d'État chargé du multiculturalisme.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA TAXE À L'EXPORTATION DU PÉTROLE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT—LA PART DES PROVINCES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre et le gouvernement se sont-ils fermement engagés à appliquer la taxe à l'exportation sur le pétrole, comme on l'a annoncé ou s'agit-il d'une mesure provisoire qui pourra être modifiée après consultations avec les provinces, notamment les provinces productrices?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je dois dire que la décision de dissocier le prix de vente aux États-Unis du prix de vente au Canada, de façon que les Canadiens n'aient pas à subir la même hausse de prix que les consommateurs américains, constitue pour le gouvernement une question de principe. Comme le premier ministre l'a dit dans son discours, la taxe à l'exportation n'est qu'un des mécanismes de contrôle dont on va se servir. Bien sûr, comme je l'ai dit à la Chambre vendredi et comme je l'ai dit au ministre de l'Alberta, il est entendu que le produit d'une telle taxe ou les bénéfices réalisés grâce à un office de commercialisation seront partagés avec le gouvernement provincial.

M. Stanfield: Je reconnais que, selon la déclaration du ministre, le prix du pétrole brut au Canada se fondera sur le prix du pétrole brut débarqué à Montréal. Toutefois, la taxe à l'exportation constitue-t-elle une partie essentielle

Questions orales

du programme du ministre et quelle proportion de cette taxe le ministre se propose-t-il d'offrir aux provinces productrices?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, si le député veut bien relire le hansard, il verra que l'une des propositions à l'étude entre autres, est, comme je l'ai dit, celle qui concerne le prix de base de Montréal, J'ai déjà répondu au reste de la question du député en signalant que la question doit être étudiée, qu'il s'agisse d'une taxe d'exportation ou d'un office de commercialisation. De fait, nous anticipons une réaction du gouvernement de l'Alberta quant à la formule adoptée et à la participation, comme M. Dickie, ministre des Mines et des Minerais l'a promis pour le 3 octobre, lorsque nous les reverrons.

M. Stanfield: Comme la politique du gouvernement à ce sujet semble changer d'un jour à l'autre, le ministre aurait-il l'obligeance d'expliquer pourquoi lui et le gouvernement jugent nécessaire de procéder d'une façon aussi oppressive dans le cadre de ce programme au lieu d'appliquer la méthode de consultation que le gouvernement s'était engagé à suivre, comme le ministre l'a annoncé précédemment?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, on peut dire, je pense, que je m'en suis tenu au processus de consultation. Comme le député le sait bien, nous avons publié en juin une longue analyse de la situation de l'énergie, qui portait aussi sur ces questions précises. Nous avons consulté des représentants de l'Alberta en juillet. A l'époque, l'Alberta avait entrepris de donner suite à notre analyse et à notre conversation. Jusqu'ici, aucune province n'a réagi de cette façon, si bien que je suis tout à fait disposé à participer au dialogue et aux consultations. Il me semble toutefois que la réciprocité est nécessaire au bon fonctionnement du programme.

LA TAXE À L'EXPORTATION DU PÉTROLE—LA QUESTION DU PRÉAVIS AUX É.-U.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question complémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme il est manifestement important pour notre pays de maintenir de bonnes relations commerciales avec les États-Unis, le ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi un préavis de cette taxe supplémentaire sur le pétrole brut n'a pas été donné aux États-Unis, surtout que cette omission semble la principale cause des protestations énergiques du gouvernement américain?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député n'a pas raison de dire qu'il n'y a pas eu d'avis. J'admets que cet avis fut donné pratiquement à la dernière minute. Toutefois, dans des questions de ce genre, nous ne sommes pas obligés, que je sache, d'obtenir la permission du gouvernement des États-Unis avant d'agir.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence permettra aux députés de Prince Edward-Hastings, de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles et de Calgary-Nord de poser des questions supplémentaires; nous essaierons ensuite de passer à la question suivante.